



Pensez à votre mémoire!

Etudiants de masters
en marketing et études de marché
participez aux Trophées Syntec des Etudes

4^{ème}
édition

Remise des trophées
dans le cadre du SEMO*
3 novembre 2010

- Jury composé de professionnels
et de responsables pédagogiques
- 4 catégories de prix
- 1500 à 2500 € de dotation par catégorie
- Date limite d'envoi : 15 octobre 2010

Consultez le règlement du concours et téléchargez votre bulletin
d'inscription sur

www.syntec-etudes-conseil.com

Contact : ta@groupement-syntec.org – Tel : 01 44 30 49 15

*Salon des professionnels des Etudes Marketing, Média & Opinion

LES TROPHÉES SYNTEC DES ETUDES

Concours destiné aux étudiants des masters d'universités ou de grandes écoles

Extraits du règlement

Objectifs

Intitulé les « **Trophées Syntec des Etudes** », ce concours doté est organisé par Syntec Etudes Marketing & Opinion, syndicat professionnel des métiers des études marketing et des sondages d'opinion, soutenu par la Fédération Syntec. Ces prix sont destinés à récompenser les meilleurs mémoires étudiants **dans ce domaine**, à valoriser le travail des étudiants les plus méritants, à encourager les talents les plus prometteurs.

Conditions de participation

Ils s'adressent aux étudiants de masters d'universités ou de grandes écoles françaises, professionnels ou de recherche, M1 et M2, et peuvent récompenser à la fois des mémoires collectifs ou individuels. Ces mémoires peuvent être uniquement rédigés en français ou en anglais.

Quatre catégories de prix ont donc été créées :

- Mémoire de master recherche M2 : dotation **1500 €**
- Mémoire de master 2 professionnel : dotation **1500 €**
- Mémoire de master 1 (Bac+4) : dotation **1500 €**
- Mémoire collectif : dotation **2500 €**

Le jury est souverain. Il se réserve la possibilité, au cas où le nombre de participants dans l'une de ces catégories serait insuffisant, ou que les mémoires présentés ne seraient pas en rapport avec les objectifs fixés par le concours, de ne pas décerner un de ces prix.

Afin d'assurer une égalité de traitement entre les différents masters, les mémoires de stage sont autorisés à concourir, sous réserve que les étudiants concernés aient au préalable obtenu un accord écrit de l'entreprise ou que leurs travaux aient été totalement « anonymisés » lors de leur inscription. Tout mémoire de stage qui ne remplirait pas l'une ou l'autre de ces conditions sera automatiquement exclu du concours.

Seront également exclus tous les mémoires dont le sujet ne sera pas stricto sensu en rapport avec le secteur des études marketing et des sondages d'opinion.

Déroulement du concours

Les étudiants souhaitant participer doivent, **après accord de leur professeur ou responsable des études**, adresser leurs travaux, accompagnés d'une fiche récapitulative - résumé du mémoire maximum 3 pages - à :

Trophées Syntec des Etudes - Fédération Syntec - 3 rue Léon Bonnat - 75 016 Paris
ou en version électronique à ta@groupeement-syntec.org

Ces mémoires devront être envoyés avant le **15 octobre 2010** (le cachet de la Poste faisant foi). Ils feront ensuite l'objet d'une pré-sélection.

Les auteurs des travaux retenus à l'issue de cette première étape en seront avertis par courrier électronique et invités à se présenter à une soutenance devant un jury le **3 novembre 2010**. En participant à ce concours, les candidats s'engagent à se présenter à cette soutenance en cas de sélection.

Après délibération du jury, la remise des trophées se déroulera, le jour même, au Palais des Congrès de Paris, dans le cadre du SEMO*.

Jurys & clause de confidentialité

Composés de professionnels du secteur, professeurs de marketing, journalistes et annonceurs, les jurys sélectionnent les candidats qui leur paraissent les plus performants et les plus innovants dans chacune des 4 catégories. Les critères d'évaluation portent notamment sur l'expression & l'originalité de la problématique, la pertinence de la méthode retenue, l'exploitation des données, et la formulation des recommandations.

Les membres de ces jurys s'engagent, en signant une **clause de confidentialité**, à ne rien divulguer du contenu des mémoires étudiés ou des échanges auxquels leurs évaluations pourraient donner lieu.

Communication des résultats

En participant aux Trophées Syntec des Etudes, les candidats acceptent que soient communiqués, en cas de victoire, leurs nom, prénom, établissement, sujet de mémoire ainsi que les photos et vidéos d'eux prises lors de la cérémonie de remise et/ou de la soutenance.

Sauf avis contraire, et écrit, de la part des intéressés, Syntec Etudes Marketing & Opinion et la Fédération Syntec s'engagent donc à ne rien divulguer du contenu précis des mémoires concernés.

Remboursements de frais

Les candidats retenus à l'issue de la pré-sélection pour soutenance de leur mémoire devant le jury final seront défrayés des coûts de transport pour s'y rendre, sur présentation de justificatifs, sur la base d'un aller-retour en train (2^{ème} classe).

Partenaires

Marketing Magazine

Groupe Tarsus, organisateur du salon SEMO

* SEMO : Salon professionnel des Etudes Marketing, Média et Opinion - Paris